

A l'attention des élèves et parents d'élèves de Troisième

PROCEDURE D'ADMISSION A L'ENTREE en section européenne Anglais DNL SVT (2GT) AU LYCEE LES EAUX CLAIRES – Rentrée 2024

L'admission en section européenne au lycée LES EAUX CLAIRES pour la rentrée 2024 s'effectue comme suit :

1. Il n'y a pas d'affectation spécifique en section Européenne, les élèves sélectionnés sur dossier sont inscrits, une fois affectés en 2^{nde} GT au lycée. La section Européenne est limitée à 25 élèves au lycée Les Eaux Claires

Attention, l'affectation au lycée Les Eaux Claires n'entraîne pas de droit l'inscription à la section européenne Anglais DNL SVT.

2. Le collège d'origine remettra au cours du troisième trimestre, la fiche de candidature à renseigner aux collégiens intéressés par une pré-inscription en section européenne Anglais DNL SVT. Les bulletins de notes des trois trimestres de la classe de troisième doivent être joints à la fiche de candidature.

3. Les chefs d'établissement des collèges transmettront ensuite tous les dossiers (fiche de candidature renseignée + 3 bulletins) au lycée Les Eaux Claires en proposant, outre un avis, un ordre de classement pour les élèves de leur établissement qui prendra en compte les critères suivants :

- a. La motivation de l'élève pour le dispositif,
- b. La curiosité de l'élève pour l'étude de la langue cible,
- c. L'avis du professeur principal,
- d. L'ouverture d'esprit, l'esprit de groupe, le sérieux et une dynamique à l'oral,
- e. Le niveau de maîtrise du Socle dans le domaine 1 des langues vivantes, à l'écrit et surtout à l'oral,
- f. Le niveau de maîtrise des compétences du socle dans les domaines 2 et 3 du Socle et un intérêt manifeste pour les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT),
- g. Une implication sans faille.

L'attention des parents est attirée sur les points suivants :

- Des thèmes de l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) seront abordés sous forme de projets en langue anglaise,
- Une évaluation en Terminale donnera lieu à mention sur le diplôme,
- Les élèves sélectionnés sont inscrits pour un parcours de 3 ans en section européenne au Lycée les Eaux Claires, à raison de 2 heures par semaine,
- Aucun recours n'est possible pour l'entrée en section européenne.
- **Les candidatures retenues seront transmises par le collège d'origine fin juin 2024.**

4. **Dans le cas où les demandes seraient supérieures à la capacité d'accueil offerte par l'établissement, le choix des élèves à l'inscription sera réalisé par la commission d'études des candidatures du lycée Les Eaux Claires** qui établira la liste des candidatures retenues. Il prendra en compte **les avis des chefs d'établissement des collèges d'origine, l'ordre de classement proposé** et veillera à la meilleure représentativité possible des différents collèges dont sont issus les candidats.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.